Comité de la Loire de Natation

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

Maison Départementale des Sports
4, rue des Trois Meules - BP 90144 - 42 012 Saint-Etienne Cedex 2
☎ : 04-77-59-56-72
Site web: www.cdloirenatation.com - E-mail: cdloirenat@free.fr

NATATION

Comité de la Loire de Natation

CLN

ASSEMBLEE GENERALE SAMEDI 21 OCTOBRE 2017

CLUBS	Nombre de licences	Nombre de voix	Nom Prénom	Signature
A.C. FOREZIEN	277	7	[illegible]	
A. C. SAINT-ETIENNE METARE	503	12	POINTE Nicole	
A.S. ROANNE	399	9	Hamadi Haddar	
C. N. FOREZ	645	13	LOCATI JEAN MARC	
C. N. ONDAINE	219	6	MAZET Anne Marie	
C. N. SAINT-CHAMOND	74	3	MARQUES Eliane	
DAUPHINS COSTELLOIS	149	4	Absent.	
DAUPHINS DE FIRMINY	347	8	BONFILS Bernard	
MONTBRISON NATATION	140	4	DUPUY Nathalie	
NAUTIC CLUB SORBIERS	447	10	RIVOIRARD Sébastien	
SAINT- ETIENNE NATATION	645	13	CONTRINO Djamila	
TOTAUX	3845	89		

Maison Départementale des Sports - 4, rue des Trois Meules - BP 90144 - 42 012 Saint-Etienne Cédex 2

FÉDÉRATION FRANÇAISE de NATATION
COMITÉ de la LOIRE

71ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Cette assemblée ordinaire a eu lieu le samedi 21 novembre 2017 à 9 heures 30 à la :

MAISON DEPARTEMENTALE des SPORTS
4, rue des Trois meules – BP 90144
42012 SAINT-ETIENNE Cedex 2

Présents :

Monsieur Jacky BENEVENT, qui préside,
Mesdames et Messieurs les membres du Comité de la Loire,
Mesdames et Messieurs les présidents des clubs ou leur représentant.

Assistent :
Brigitte MASSON Adjoint aux sports de la Ville de Saint-Etienne
Jacques ELOI Président du CDOS Loire
Denis PERRET Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation
Mustapha EL HARKATI Crédit Mutuel
Jean Pierre BEILLOT et Philippe BRILLAUD vérificateurs aux comptes

Les personnalités excusées :
Didier COUTEAU Directeur de la DDCS
Blandine FEUTRIER Conseillère d'animation sportive DDCS
Jean Yves BONNEFOY Vice-Président du Conseil Départemental en charge des Sports
Gaël PERDRIAU Maire de Saint-Etienne
Daniel PONCET Président du Comité de l'Ain
Maxime USCLAT Président du Comité du Rhône
Georges DUMAS membre d'honneur du comité de la Loire
Sophie CABUT correspondante de la natation artistique
Philippe CHAUD correspondant de l'Eau libre
Véronique BLOIN Présidente du CNF, Sami CHEIKH Président du SEN, Jean Pierre DUPUY Président du MN et Yvan ORIOL Président du CNSC
Mireille CARQUET, vérificateur aux comptes

Les nageurs(es) ne pouvant pas participer à la remise des récompenses.

Noé CHEIKH et Raphaël MICHEL (SEN), Elodie FAUGERON (CNSC), Killian THOLLOT (NCS), Julien CORNILLON, Morgane VERA, Elodie REDON, Carole-Anne BERGER, Emmy PROST et Justine BRUN (DF).

1 – APPEL NOMINAL

Dix (10) sur 11 clubs de la Loire sont représentés, soit 85 voix sur 89.
L'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

2- ADOPTION du P.V. de l'A.G. du 19 novembre 2016

Le P.V. est adopté sans lecture

3 - ADOPTION des P.V. du Comité Directeur de la saison 2016/2017

Les P.V. sont adoptés sans modification.

4 – RAPPORT MORAL par Anne Marie DOBREMETZ-MAZET (Secrétaire Générale)

Le nombre de licenciés continue à progresser, mais cette saison bien moins que la saison précédente, puisque l'augmentation n'aura été que de 28, alors qu'elle avait été de 631. Nous atteignons tout de même un chiffre de 3845. Cette progression est-elle due au manque de lignes d'eau, les bassins ne sont malheureusement pas extensibles !

Les membres du comité se sont réunis à sept reprises.

Nous avons organisé 25 compétitions départementales, 3 compétitions régionales en natation course. En natation synchronisée, 4 compétitions départementales et 6 compétitions régionales. Enfin, en water-polo, un tournoi masculin et un tournoi féminin.

L'évènement marquant de cette saison aura été la création de la ligue AURA, qui compte 145 clubs. La tâche est importante, car il s'agit de faire travailler ensemble des personnes, fonctionnant différemment, avec des moyens et des structures différentes. 16 commissions ont été créées ainsi qu'un conseil des départements et chaque membre a pu trouver sa place dans une ou plusieurs commissions. L'étendue géographique ne facilite pas les réunions, mais l'outil informatique et la bonne volonté, pallient à cette difficulté.

Les piscines ligériennes sont en réfection à tour de rôle, entraînant de grandes difficultés pour les clubs concernés. Heureusement il existe généralement une entente et une solidarité pour aider le club en difficulté, sans oublier l'aide des municipalités. Il ne faut jamais oublier qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait.

Je voudrais mettre en avant, cette année encore, les bénévoles des clubs. Diriger un club à l'heure actuelle n'est pas chose facile. Il faut une équipe autour de soi, car la vie d'un club n'est pas faite que d'entraineurs et de nageurs. Malheureusement, bien souvent, toutes ces petites mains ne sont pas reconnues, et qui plus est, on trouve que c'est bien naturel, tout le temps donné ainsi que le travail fourni.

Je finirai par adresser nos remerciements aux municipalités qui nous octroient les bassins ainsi que le personnel qui nous accueille.

5 - RAPPORTS DES COMMISSIONS (cf. rapports ci-joints)

Envoyés dans le dossier AG, chaque responsable de commission apporte des compléments à son rapport ci-joint et répond aux éventuelles questions de l'assemblée.

Natation course par Paul CROZIER

ENF et Formation professionnelle par Michelle BLACHE-BOUVIER

- ENF :

Je me suis « amusée », à retranscrire tous les résultats des clubs sur quatre ans, au niveau du sauv'nage, du pass'sport de l'eau, et au niveau pass'compétition. En ce qui concerne le sauv'nage, différence normale entre les clubs en fonction du nombre de licenciés. Pour le pass'sport de l'eau, les chiffres diminuent nettement, les clubs ne les fidélisent pas. Dès qu'ils ont appris à nager, ils s'en vont. Les chiffres du pass'compétition sont encore moindre. Cette chute est normale, logique, mais ceci montre le travail qu'il y a à faire au niveau des clubs pour récupérer ces nageurs. Il est vrai que ces tests sont à préparer pour les clubs. On essaie nous de mettre un maximum de tests pour que les nageurs puissent accéder à la compétition. On ne peut que remarquer qu'il y a un gros déchet au niveau de la formation.

Je pense que nous avons atteint notre rythme de croisière car depuis deux ans, on a à peu près le même nombre de pass' compétition.

- Formations professionnelles

4 candidats ont présenté le BF1, ils l'ont tous réussi.
Pas de formations en BF2-BF3. 2 Bf5 par équivalence.
Il y a des formations ENF dans la Loire cette année. Ce serait bien que chaque club regarde au niveau de tous les entraineurs qu'il a, s'ils ne peuvent pas suivre une formation ENF1, ENF2.
Il a y a des formations tout au long de l'année. Le calendrier sera envoyé aux clubs.
Il peut y avoir aussi des formations d'assistant évaluateur, où aucun requis est nécessaire.
Rappel aussi les officiels A de natation course peuvent être évaluateurs ENF3.

Officiels de Natation course par Martine BADINAND

Intervention de Nicole POINTE, Présidente de l'ACSEM
Regrette que les personnes à l'informatique, au secrétariat ou les navettes ne soient pas comptabilisées.

Réponse de Jacky BENEVENT.
C'est un problème connu de longue date et pas de notre fait. Ils ne peuvent pas être rentrés dans Extra'nat, car elles ne font pas partie du jury.
Je propose qu'on rajoute un pavé supplémentaire pour la saison à venir afin qu'on puisse les comptabiliser, mais qu'en interne au comité.
A notre niveau, je ne peux rien faire, si ce n'est de faire remonter cette requête à la Fédération.

Maîtres par Thierry ABOULIN

3 compétitions dans le département.
Les Championnats de la Loire qui ont été communs avec ceux du Lyonnais.
Participations aux Championnats à Dunkerque, le CNF et le SEN.
Egalement aux France été : Saint-Chamond, le CNF, le SEN et les Dauphins de Firminy.
A Budapest aussi, deux clubs ont été représentés : Feurs et le CNF
On a toujours quelques problèmes pour les officiels lors de compétitions, car bien souvent les clubs visiteurs n'en fournissent pas.

Il y a environ une centaine de nageurs à chaque compétition.

Remarque d'Hamadi HADDAR Président de l'ASR
On a fait une compétition à Roanne et on s'est aperçu que les clubs du sud du département ne se déplaçaient pas beaucoup. Le chemin doit être plus long de Saint Etienne à Roanne que de Roanne à Saint Etienne. Les nageurs de Roanne et du Coteau viennent à toutes les compétitions. Si cela devait se reproduire, le club de Roanne risque de ne pas reprendre cette compétition.
C'est dommage que des clubs ligériens peuvent faire des kilomètres pour aller dans des compétitions hors département, mais ne viennent pas dans les compétitions organisées dans le « nord » du département !

Intervention de Denis PERRET Président de la Ligue AURA.
Faire passer l'information aux autres clubs limitrophes, Vichy.... .
Les autres clubs des départements voisins viennent plus facilement quand c'est une compétition organisée dans le « sud » de la Loire.

Natation synchronisée par Sophie CABUT

Remerciements à Sophie ses comptes rendus tout au long de la saison.
Création d'une section à l'AS Roanne.
A la demande de la FINA, la Natation Synchronisée devient Natation Artistique

Water-polo par Fabien PREHER

Création d'une section water-polo également à l'AS Roanne.
L'équipe féminine du CN Ondaine jouera en N**1.**
Remerciements à la Ville de Saint-Chamond de mettre gratuitement à la disposition du CN Ondaine pour ses matchs de N3A masculin.

Eau libre par Philippe CHAUD

Remerciements à Philippe CHAUD qui chaque saison nous transmet les principaux résultats des nageurs du département qui participent aux épreuves d'eau libre.

Tous les rapports sportifs sont adoptés à l'unanimité.

6 –**BILAN FINANCIER** par Georges VERNEY, Trésorier général (cf. document ci-dessous)

Détails des principaux points du bilan par rapport au BP 2016/2017 prévu :

DEPENSES

Matériel :	875 € contre 2000	
Sélection Nat Course	9850 € contre 12000	1 seule sélection et non 2
Formations	5300 € contre 8000	- de déclaration des clubs
Déplacements Ligue (ex administratif)	420 € contre 200	

RECETTES

Subventions : on a reçu à peu près les sommes budgétées

Subvention Conseil Départemental	10769 € contre 12000
Subvention DDJS-CNDS	5700 € contre 5800
Ristourne Comité Régional	8200 € contre 8000
Partenariat	600 € contre 1000
Pénalités	3500 € contre 3000

- 900 € par rapport exercice précédent mais on espère encore réduire que les 3000 € budgétés.

Engagement Natation Course	9400 € contre 11000.

ON GARDE UN EXERCICE D'AVANCE

7 - **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES** (cf. document dessous)

Les trois vérificateurs aux comptes, réunis le mardi 17 octobre 2017 au siège du comité, ont constaté que les comptes sont réguliers et demandent à l'Assemblée de donner quitus à son trésorier, ce qui est fait.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

FÉDÉRATION FRANÇAISE NATATION

Comité de la Loire de Natation

GLN

RAPPORT des VÉRIFICATEURS aux COMPTES

Nous nous sommes réunis, à la Maison Départementale des Sports, le mardi 17 octobre 2017 à 18 h 00, Mireille CARQUET, Philippe BRILLAUD et Jean-Pierre BEILLOT, avec Georges VERNEY, trésorier, en présence de Jacky BÉNÉVENT, Président, afin de nous assurer, par sondages, de la véracité des comptes du Comité de la Loire de Natation.

Les justificatifs et les informations recueillis sont parfaitement en harmonie avec le plan comptable qui nous a été présenté.

Nous sommes donc en mesure de certifier la régularité et la sincérité de la Comptabilité pour l'exercice 2016-2017 et de demander à l'Assemblée Générale de donner « quitus » à son trésorier : Georges VERNEY.

Fait à Saint-Etienne, le 17 octobre 2017

Mireille CARQUET	Philippe BRILLAUD	Jean-Pierre BEILLOT

8 - **BUDGET PREVISIONNEL** par Georges VERNEY (cf. document ci-dessous)

Détails des principaux points du budget prévisionnel :

DEPENSES

Matériel :	1000 € contre 2000	Talkie-Walkie pour compétitions
Déplacements Commissions Ligue	800 € contre 200	
Maîtres	3500 € contre 2500	
Water-polo	800 € contre 1500	
Formations	6000 € contre 8000	On espère + de formations

Les autres postes de dépenses ne varient pas avec pourcentages significatifs ou sont de montants plus faibles.

RECETTES

Subvention Conseil Départemental	11000 € contre 12000	
Ristourne Comité Régional	9000 € contre 8000	
Pénalités	3000 € contre 3000	que l'on espère encore réduire et si possible en dessous de la somme budgétisée.

Comme pour les recettes, les autres postes sont en gros maintenus à l'identique

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RESULTAT SAISON 2016/17 et BUDGET PREVISIONNEL SAISON 2017/2018

CHARGES

	CHARGES	N-1	N	BP 2016/17	BP 2017/18
	Frais de gestion				
6022	Fournitures secrétariat	476,06	700,16	1000,00	1000,00
6023	Produits d'entretien	0,00		60,00	60,00
6050	Matériel	2420,16	875,84	2000,00	1000,00
	Services extérieurs				
6161	Assurances	208,17	212,32	220,00	220,00
614	Maison des Sports	2351,68	2390,72	2500,00	2600,00
	Autres services extérieurs				
6251	Déplacements commissions ligue	51,10	419,60	200,00	800,00
6256	Frais Assemblée Générale	787,26	921,76	1000,00	1000,00
6257	Réceptions	1182,32	658,37	1200,00	800,00
6263	Affranchissements	497,01	230,22	500,00	300,00
6264	Internet	265,61	0,00	50,00	0,00
6265	Téléphone	80,86	80,94	100,00	100,00
627	Services bancaires	104,58	212,73	150,00	250,00
628	Diverses	0,00	0,00	200,00	200,00
6281	Abonnements-Affiliations	250,00	361,00	300,00	400,00
	Frais des activités				
6581	Natation course	2174,41	1409,92	2500,00	2200,00
6582	Sélections natation course	15168,72	9849,65	12000,00	12500,00
6584	Maîtres	1999,88	2651,91	2500,00	3500,00
6585	Natation synchronisée	0,00	160,60	500,00	300,00
6587	Waterpolo	978,48	883,54	1500,00	800,00
6588	Plongeon	0,00	0,00	0,00	0,00
6589	Récompenses	3881,42	3917,83	4200,00	4200,00
6590	Formations	6507,86	5284,06	8000,00	6000,00
6592	Ristourne petite licence	6380,00	6890,00	6700,00	7000,00
	Contributions Volontaires				
86	Frais des Bénévoles	3196,75	3627,19	3500,00	3800,00
	TOTAUX	**48962,33**	**41738,36**	**50880,00**	**49030,00**

PRODUITS

	PRODUITS	N-1	N	BP 2016/17	BP 2017/18
	Remboursements				
7225	Fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions - Aides diverses				
7421	Subvention Conseil Départemental	11618,00	10769,00	12000,00	11000,00
7424	Subvention DDJS - CNDS	5200,00	5700,00	5800,00	5800,00
7425	Ristournes Comité Régional	5597,54	8187,62	8000,00	9000,00
7427	CNDS petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres recettes				
756	Participations clubs	1430,00	1430,00	1430,00	1430,00
758	Partenariat + Divers	240,00	600,00	1000,00	1000,00
7581	Engagements natation course	11010,80	9408,40	12000,00	10000,00
7582	Pénalités	4356,00	3458,00	3000,00	3000,00
7583	Water-Polo	50,00	0,00	250,00	100,00
7584	Engagements maîtres	1337,50	1970,00	2000,00	2000,00
7585	Engagements synchro.	0,00	336,00	300,00	500,00
7586	Formations	155,00	0,00	0,00	0,00
7587	Sélections	0,00	86,94	0,00	0,00
7588	ENF	322,40	290,40	400,00	400,00
	Produits financiers				
7681	Intérêts bancaires	1183,05	965,71	1200,00	1000,00
	Contributions Volontaires				
87	Dons des Bénévoles	3196,75	3627,19	3500,00	3800,00
	TOTAUX	**45697,04**	**46829,26**	**50880,00**	**49030,00**

Comité de la Loire
de Natation

GLN

SITUATION FINANCIERE SAISON 2016/2017

Au 30 septembre 2016			Au 1er octobre 2017		
Compte	Crédit Mutuel	-3858,32	Compte	Crédit Mutuel	-1681,47
Livret Bleu	Crédit Mutuel	9923,93	Livret Bleu	Crédit Mutuel	12487,98
Sicav	Crédit Mutuel	3435,93	Sicav	Crédit Mutuel	3435,93
	Compte Titre (25 Sicav à P.A.)			Compte Titre (25 Sicav à P.A.)	
Pot. Mon.	Crédit Mutuel	39565,38	Pot. Mon.	Crédit Mutuel	39915,38
	TOTAL	49066,92		TOTAL	54157,82

Certifié exact,
Saint - Etienne le 30 septembre 2017

Le Président : Jacky BENEVENT

Le Trésorier Général : Georges VERNEY

Saint - Etienne le 17 octobre 2017

Les vérificateurs aux comptes

Mireille CARQUET

Philippe BRILLAUD

Jean Pierre BEILLOT

9 - PROPOSITIONS DE TARIFS ET RISTOURNES par Georges VERNEY

(cf. document ci-dessous)

TARIFS PROPOSÉS pour la SAISON 2018 – 2019

	Rappel : 2017/2018	**2018/2019**
Affiliation **au comité départemental**	130,00	**130,00**
Pass'compétition toutes disciplines	1,20	**1,20**
Pénalité absence à l'A.G.	75,00	**75,00**
Frais déplacement au km	0,35	**0,35**
Natation course		
Engagement individuel	1,30	**1,30**
Engagement relais	2,60	**2,60**
Engagement équipe toutes catégories	16,00	**16,00**
Engagement équipe interclubs benjamins-minimes	10,00	**10,00**
Engagement équipe interclubs avenirs-poussins	10,00	**10,00**
Pénalités : forfait au plot	8,00	**8,00**
Par officiel manquant	50,00	**50,00**
Déplacement de temps aux championnats de la Loire	8,00	**8,00**
Maîtres		
Engagement individuel	2,60	**2,60**
Engagement relais	5,20	**5,20**
Pénalités : forfait au plot	8,00	**8,00**
Par officiel manquant	50,00	**50,00**
Natation course et Maîtres		
Engagements non validés sur extranat à la date butoir	x par 2	**x par 2**
Engagements faits sur place	x par 10	**x par 10**
Natation Synchronisée		
Epreuves de synchro découverte, argent et or	2.00	**2.00**
Engagement Trophée « Henriette Dumas » par nageuse	4,00	**4,00**
Water-Polo		
Engagement Tournois « Féminin ou Masculin » par équipe toutes catégories	50,00	**50,00**
Engagement Tournois par équipe benjamine	30,00	**30,00**
Ristournes aux clubs		
Organisation compétition de natation course et synchronisée par réunion	30,00	**30,00**
Aide aux petites licences (Pour les clubs qui ont une activité sportive)	5,00	**5,00**
Aide à la formation des officiels		
- Cette aide est accordée aux clubs qui ont formé un nombre d'officiels égal au nombre d'officiels demandé. (Sur 6 lignes)	150,00	**150,00**
- Cette aide est accordée aux clubs pour un nouvel officiel A validé	100,00	**100,00**

Les tarifs et ristournes sont adoptés à l'unanimité.

11 - ÉLECTION PARTIELLE au COMITÉ DIRECTEUR

Les scrutateurs sont : Jean Pierre BEILLOT et Philippe BRILLAUD.

Nombre de poste :
24 postes au collège général : 12 postes femmes et 12 postes hommes dont 1 poste de médecin

Reste à pouvoir : 4 postes femmes et 4 postes hommes dont 1 poste de médecin

Au 22 septembre 2017 19h00 date de clôture des candidatures, il n'y avait qu'un candidat :
Florian ARMATOL (CNSC)

Pour être élu au 1er tour, le candidat doit obtenir 43 voix.

Après le dépouillement, il y a eu 85 bulletins exprimés.

Florian ARMATOL a obtenu 85 voix, il est donc élu.

Les postes non pourvus restent vacants jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

12 – INTERVENTION du Président

Je ne reviendrai pas sur les comptes rendus des différentes commissions qui vous ont été présentés.

Tout de même j'ai noté quelques points :

Après la rénovation du Centre Nautique Roger COUDERC de Saint-Chamond, nous avons eu la satisfaction de son l'homologation par la Fédération, nous allons pouvoir l'utiliser à nouveau pour nos compétitions.

Officiels:
Cette saison la commission des officiels natation course s'est étoffée avec Martine BADINAND, la responsable administrative, Yvan ORIOL pour le sud du département et Hamadi HADDAR pour la partie nord qui font avec moi les formations. Elles se déroulent toujours sur 3 sites, St Etienne, Montbrison et Roanne,

Licences :
Si on note qu'une légère augmentation du nombre des licenciés cette année ceci est dû principalement à la fermeture de la piscine de St Chamond, pour 2017/2018 nous aurons le même problème avec les travaux au Chambon Feugerolles avec une ouverture prévue en septembre 2018.
Mais il y a déjà plus de 2800 licences déposées à ce jour.

Finance :
* Le comité a toujours des finances saines elles représentent une année sportive d'avance, ceci grâce au bénévolat de tous les membres et du fait que le comité n'a pas de salarié.

* La dotation du CNDS 2017 pour l'ensemble du comité est en baisse soit 55900€ pour 60 850€ en 2016.
La natation ligérienne bénéficie d'une aide pour 4 emplois (36400 €).

Les actions CNDS destinées aux comités départementaux, formation et stages - sélections départementales sont, depuis cette saison, déterminées par la ligue en fonction de l'enveloppe qui lui a été attribuée par la DRCCS.

Toutefois le comité a maintenu sa politique d'aider les clubs pour la formation de leurs éducateurs, officiels et bénévoles soit 6540€. .

Les ristournes totales versées aux clubs représentent 29% des dépenses.

Nous sommes toujours très inquiets pour le devenir du CNDS.

Ligue AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

Cette saison a vu la création de la ligue avec la fusion des trois comités régionaux, Auvergne, Dauphiné-Savoie et Lyonnais lors de l'assemblée générale élective du 4 février 2017.
Si sa création n'a pas été de toutes facilités, elle se met progressivement en place.
J'ai souhaité que des membres du comité de la Loire s'investissent dans les différentes commissions soit :
Conseil des territoires : Hamadi HADDAR
Natation Course : Paul CROZIER
ENF : Michelle BLACHE BOUVIER
Maîtres : Anne Marie MAZET et Thierry ABOULIN
Juges et arbitres : Yvan ORIOL
Santé : Anne Marie MAZET
Et pour l'ETR : Estelle PEYRARD

Après toutes les réunions, on s'aperçoit que nous comité n'a rien à envier aux 10 autres comités départementaux et que nous sommes en avance sur beaucoup.

En ce qui concerne l'ETR, nous allons former avec Estelle une ETD qui sera composée au maximum par un membre de chaque club, s'il le souhaite, soit un éducateur ou un membre dirigeant.
Cette équipe aura en charge de proposer au comité directeur un plan d'actions du département, des sélections, etc…

Estelle aura également à faire les formations des ENF 1,2 et 3 et avec Michelle du suivi des différentes sessions des « sauv'nage, pass'sport de l'eau et pass'compétition ».

Remerciements :

Un grand merci à toutes les collectivités territoriales qui répondent toujours présentes chaque fois qu'on les sollicite ce qui est très souvent et actuellement comme l'a souligné la Secrétaire Générale avec les établissements nautiques qui sont en rénovation.

Merci à l'encadrement de nos sélections qui œuvrent bénévolement, à tous les officiels, aux bénévoles et aux présidents des clubs avec qui j'ai eu de très bonnes relations qui sont devenues très amicales et j'espère que je leur ai donné les bonnes réponses chaque fois qu'ils m'ont fait appel.
Merci également à la DDCS, le Conseil Départemental, le CDOSL, le Comité Régional du Lyonnais, à ce jour à la Ligue AURA et notre fidèle partenaire le Crédit Mutuel.

13 - INTERVENTIONS des PERSONNALITÉS (dans l'ordre de prises de paroles)

Monsieur Mustapha EL HARKATI, Crédit Mutuel.

« Merci pour votre invitation.
Votre assemblée se déroule toujours dans une ambiance conviviale, ce qui fait avancer les choses.
Je voudrais juste mettre en avant le dynamisme de la natation en générale, avec pour la Loire, l'augmentation des licenciés, même si elle est moindre que les autres années, ce qui montre le travail fait au sein des clubs.
J'aimerais aussi mettre en avant l'entraide des clubs qui est en place.

Je voudrais aussi souligner la crise du bénévolat qui existe dans toutes les disciplines sportives, on en parle beaucoup mais concrètement je vois des comités et des clubs qui sont en difficultés, parce que les bénévoles ne sont plus là.
S'il fallait salarier les personnes, cela deviendrait très compliqué pour tous.
Pour terminer je voudrais souligner le partenariat qu'on a signé avec la Ligue, c'est donc avec un grand plaisir qu'on accompagne la natation. »

<u>Monsieur Jacques ELOI</u>, Président du CDOS Loire.

« C'est avec un grand plaisir que j'accepte toutes les années votre invitation, l'atmosphère est à la fois sérieuse et décontractée.
Les informations étant très bien distillées par Jacky, je ne pourrais que vous parler du CNDS, mais pour l'instant c'est la nébuleuse la plus complète, mais ceux qui ont quelques responsabilités se doutent du sens vers lequel vont aller les choses.
Je voudrais féliciter tous les athlètes qui vont être récompensés, remercier l'ensemble des bénévoles qui sans eux, le sport ne serait pas ce qu'il est.
Bonne saison à tous pour cette nouvelle saison. »

<u>Monsieur Denis PERRET</u>, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

« Je vais commencer mon propos par remercier l'ensemble des responsables des clubs ligériens qui ont permis, en grande partie, mon élection comme président de la Ligue AURA de natation, donc publiquement, je tiens à vous remercier de votre soutien. J'ai bonne mémoire.
J'ai noté beaucoup de choses, mais je ne pourrai pas tout aborder.
Concernant la formation, le siège de la Ligue est à Lyon, le secrétariat administratif de l'ERFAN est à Eybens.
On a regroupé les différents secrétariats.
La formation est à mon avis un enjeu très important, il faut que les clubs anticipent, c'est un travail à long terme, avec un pourcentage de réussite, je l'avoue, qui n'est pas obligatoirement très bon. Quand on demande à des jeunes de passer un BF1 à 15-16 ans, il faut qu'il y ait un travail préalable.
Car il y a du travail. Dans le Rhône deux clubs qui cherche des intervenants à temps complet, c'est-à-dire un 35 heures/semaine.
Il y a une convention collective où il y a des règles, chacun a des droits et des devoirs, que ce soit l'employeur ou le salarié.
La fédération a mis en place et a obtenu un titre de moniteur sportif de natation (MNS) et ce, par discipline.
Ce titre permet à la personne ayant ce titre d'être rémunérée, ce qui n'est pas le cas quand vous prenez officiellement un BF1- BF2 pour intervenir et vous le payer normalement vous n'avez pas le droit.
Il y a une formation MSN qui a été mise en place, même deux, puisque c'est deux groupes de 11.
Le BF1 sera mis en place dans les départements, donc voir pour mettre en place une formation Loire-Haute-Loire et peut être même le Cantal pour faire un regroupement.
Il y a possibilité de se former à un BPJEPS Je rappelle que les BPJEPS ne peuvent faire que l'animation et l'apprentissage de la natation.
Ils n'ont pas un diplôme pour entrainer. Le MSN par contre le permet.
A Eybens il y a tous les ans une formation de BPJEPS il y a un an sur deux une formation au diplôme d'état pour entrainer, l'ancien BEESAN, mais plus haut, mais il y aussi le Creps de Vichy qui accepte toutes les candidatures, qui fait la formation pour un BP, même un BP par apprentissage. Les clubs peuvent demander que la formation se fasse sur deux ans au lieu d'un an. La personne est rémunérée, et la structure qui a un agrément pour l'apprentissage, reçoit des aides.
Il faut que dans les clubs il y ait un petit travail de sondage auprès des jeunes pour connaitre ceux qui veulent en faire leur métier.

Pareil pour les entraineurs, ils ont une obligation de formation environ 20 heures par an.
Je vais rappeler que l'ENF est ouvert à tout le monde, il suffit d'être licencié à la Fédération Française de natation pour devenir assistant ENF1, assistant ENF2…. .
Petit rappel concernant les officiels A de natation course comme pour les autres disciplines, ils peuvent être directement évaluateur ENF3 s'ils n'ont pas l'ENF1 ou ENF2, mais ils ne peuvent participer à ces 2 jurys.
Concernant les officiels eau libre, il y a un recyclage et examen. Pour ceux qui veulent être candidat pour l'officiel B, le samedi 4 novembre à Lyon concernant cette formation toute la journée, de 9 à 17 heures.
La Ligue se construit, ce n'est pas toujours facile, c'est 145 clubs. Il y a cinq salariées, deux secrétaires à Grenoble, une secrétaire, mon assistante à Lyon, une secrétaire à Grenoble plus une personne sur l'Auvergne.
Je vais en profiter pour parler un peu du CNDS, les nouvelles ne sont pas très bonnes, pour toutes les structures, pour tous les niveaux. Globalement la somme attribuée à chaque grande région sera beaucoup moins importante.
Je vais profiter aussi d'être là pour remercier le Crédit Mutuel, puisque nous avons signé un partenariat entre la Ligue et le Crédit Mutuel, on a signé pour 10 000 euros pendant trois ans.
La Ligue a pour parrain Florent MANAUDOU qui prête son image gracieusement.

Avant de remettre les récompenses, et de vous souhaiter une très bonne saison et de bons résultats.
On va faire un peu d'histoire, puisque la natation artistique va remplacer la natation synchronisée, mais avant la natation synchronisée s'appelait nage synchronisée. Pareil pour la natation course qui s'appelait avant natation sportive.

Pour les clubs, je suis toujours à votre écoute.

Merci à tous les dirigeants bénévoles. Bravo à eux et courage à eux. »

Le Président

Jacky BENEVENT